



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom du stagiaire : Prénom :

Adresse du stagiaire :

Téléphone du stagiaire (mobile de préférence) :

E-mail du stagiaire :

Stage(s) choisi(s) :

- 23 Mars 2024 – Un sol Vivant
- 30 Mars 2024 – Démarrage Potager biologique
- 20 Avril 2024 – Démarrage Potager biologique
- 18 Mai 2024 – Le potager en pleine effervescence
- 16 Novembre 2024 – La clé de la réussite : préparation du potager pour l'hiver
- 23 Novembre 2024 – La clé de la réussite : préparation du potager pour l'hiver

Nombre de places réservées :

S'agit-il d'un bon-cadeau pré-payé ?

Oui

Non

Règlement - Arrhes (s'il ne s'agit pas d'un bon cadeau pré-payé) :

- Stage : 110,00 € / stage
- Arrhes : 40,00 € x nombre de places réservées
- Reste à payer – jour du stage : 70,00 € x nombre de places réservées
- *N.B : Possibilité de règlement total du stage en une seule fois.*

Règlement des arrhes par chèque à l'ordre de « EARL ROCAMBOLE »

Commentaire éventuel :

.....

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation (ci-dessous)

Date : Signature :



Conditions générales d'inscription

Prix du stage

- La journée : 110 € par personne.
- **Arrhes** : Un chèque d'arrhes de 40 € par personne est demandé pour la réservation de l'inscription au stage de jardinage biologique. Le solde sera payé le jour du stage.
- **Bon-cadeau** : le montant à payer lors de l'inscription est le montant total du stage X nombre de stages
- **Moyen de paiement** : Chèque ou virement

Conditions d'inscription

- **Votre inscription sera enregistrée dès la réception de la demande de réservation par email ou courrier.**
- Elle sera validée dès la réception du bulletin d'inscription ci-dessus envoyé par la poste accompagnée d'un chèque d'arrhes à l'ordre de « EARL ROCAMBOLE » ou de la totalité du prix du stage lorsqu'il s'agit d'un **bon-cadeau**.
- Seules les réservations confirmées par l'envoi d'un chèque d'arrhes ou du prix total du stage (bon-cadeau) seront prises en compte.
- Lors de votre demande de réservation en ligne par email, vous recevrez immédiatement un mail d'accusé de réception de votre demande de réservation puis, à réception des arrhes, un autre mail de confirmation de votre réservation (inscription).
- Dans le cas où nous n'aurions pas reçu votre chèque d'arrhes 21 jours avant le début du stage, votre demande de réservation sera annulée.

Annulation

- Si vous annulez votre inscription plus de 21 jours avant le début du stage, le chèque d'arrhes vous sera renvoyé. Si l'annulation a lieu moins de 21 jours avant le début du stage, il ne vous sera pas renvoyé.
- Concernant les stages offerts avec un bon-cadeau, la non-utilisation du **bon-cadeau** dans un délai de 2 ans, ou l'annulation d'une inscription avec bon-cadeau ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement. Toutefois, sur demande, un transfert du bon-cadeau sur un autre stage pourra éventuellement être prévu s'il intervient au moins un mois avant la date du stage annulé. Les bons-cadeaux sont valables deux ans.
- De son côté, **les Jardins Rocambole** se réserve la possibilité d'annuler le stage de jardinage, sans donner droit à une indemnisation compensatrice, en cas d'un nombre d'inscrits insuffisants ou en cas de force majeure. Dans ce cas, le chèque d'arrhes vous sera renvoyé.

Infos pratiques

- Nous ne prenons pas en charge le repas et l'hébergement.
- Toutefois, il est possible de manger sur place dans la salle de stage ou dans le jardin. Prévoir un pique-nique froid. Les boissons chaudes sont offertes. Nous fournissons les couverts, verre, tasse...